

code postal : **67350****Commune de Dauendorf**code Insee : **67087**

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n° du **03 février 2006 modifié** mis à jour le

servitudes

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [PPR]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR naturels miniers technologiques non PPRi Moder et Zinsel du Nord Date : **Prescrit le 13/07/2011** Aléa : **Inondation par submersion**
Date : Aléa :

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Arrêté portant prescription du PPRI de la Moder et de la Zinsel du Nord du 13/07/2011
 consultable sur Internet *
 consultable sur Internet *
 consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non 2.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR naturels miniers technologiques non
PPRT dépôt munition Neubourg Date : **Approbation le 18/12/2015** Aléas : **Thermique et surpression**

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Arrêté préfectoral d'approbation, règlement, note de présentation et cahier de recommandation du PPRT du dépôt de munition de Neubourg
 consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non

3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

La commune est située dans une zone de sismicité Forte Moyenne Modérée Faible Très faible
zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 Zone 1 *
* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité
 consultable sur Internet *

pièces jointes

4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique : Ma commune face aux risquescatastrophes naturelles nombre catastrophes technologiques nombre